

Inscription

Le bulletin d'inscription doit être complété et adressé

- par courrier à :
FRAB Nouvelle-Aquitaine
12 bis rue St-Pierre
79500 MELLE
- ou par mail à
p.pierre@bionouvelleaquitaine.com

AVANT LE 1 FEVRIER

- Nous vous invitons à vous inscrire le plus rapidement possible, et dans les délais, pour permettre une bonne organisation de la formation

Renseignements

Pôle formations
05 49 29 17 18
p.pierre@bionouvelleaquitaine.com



• FRAB NOUVELLE-AQUITAINE •

Conditions générales de service

- Le bulletin d'inscription doit être accompagné du règlement par chèque de la formation
- Pour les candidats à l'installation, une « attestation pour les personnes en démarche d'installation » doit être fournie (elle est à demander au Point Accueil Installation Transmission de votre département)
- La FRAB adresse au signataire du bulletin :
 - une facture ayant valeur de convention de formation simplifiée (numéro d'agrément : 75331050733)
Ordonnance 2005-731 du 30 juin 2005 (JO du 1.7.05) relative à la simplification et à l'adaptation du droit dans les domaines de la formation professionnelle et de l'emploi Art. L 6353-2. Circulaire DGEFP n° 2006-10du 16.3.06 (BOT n° 2006-4 du 30.4.06).
 - une attestation de présence.
- Délai de rétractation, dédit, abandon, assiduité et sanction
 - Un délai de rétractation de 5 j est prévu : il court à compter de la date de signature du bulletin d'inscription. Toute personne signataire du bulletin d'inscription moins de 10 jours avant le début de la formation n'aura pas de délai de rétractation
 - Au delà du délai de rétractation de 5 jours, en cas de rétractation ou d'abandon ou d'absence en cours de cycle, les frais de participation seront exigibles en totalité par l'organisme de formation. Ils pourront être majorés du montant de financement non-perçu par VIVEA ou par l'OPCA financeur de la formation, suite à l'absence du stagiaire
- Nature de l'action de formation : l'action de formation entre dans la catégorie des actions « d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances » prévue par l'article L6313 du code du travail.

EN PRATIQUE

Tarifs

- GRATUIT
- pour les non-agriculteurs : nous consulter

Lieu et horaires

FERME DU BEQUI
47140 Pennes d'Agenais

Horaires : 9h30 à 12h30
Et de 14h30 à 17h00

Prise en charge

Agriculteurs, vous pouvez :

- couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation
- bénéficier d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement pour départ en formation. Renseignements : www.servicederemplacement.fr

Salariés : le coût de la formation peut partiellement être pris en charge par le FAFSEA

Repas de midi

[Repas : repas sorti du sac ou repas biodynamique à la ferme réservation obligatoire 8 jours avant la formation : famille.fumery@orange.fr ou par tel : 0553414557](#)

Repas de midi : 15 EUROS

repas du soir: 12 EUROS hébergement en chambre individuelle + petit déjeuner 27€



CULTIVER MES ARBRES
FRUITIERS EN BIODYNAMIE

Les 08 et 09 Février 2018



• FRAB NOUVELLE-AQUITAINE •



• AGROBIO 47 •
Les Paysans BIO de Lot-et-Garonne

BULLETIN D'INSCRIPTION

TITRE DE LA FORMATION : Cultiver mes arbres fruitiers en
biodynamie

N° VIVEA : R075/2018/47

NOM :

Prénom :

Entreprise :

Adresse :

CP : Commune :

Téléphone :

Mail :

Statut :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Chef d'exploitation | <input type="checkbox"/> Cotisant solidaire |
| <input type="checkbox"/> Conjoint collaborateur | <input type="checkbox"/> Aide familiale |
| <input type="checkbox"/> Salarié agricole | <input type="checkbox"/> Autre : |

Date de naissance :

Niveau d'études :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Fin de scolarité obligatoire | <input type="checkbox"/> BEP, BPA, BEAP, CAP |
| <input type="checkbox"/> BAC | <input type="checkbox"/> BAC+2 |
| <input type="checkbox"/> BAC+3 et 4 | <input type="checkbox"/> BAC+5 et plus |

Adhésion à une association du réseau FRAB :

- Non Oui, laquelle :

J'ai pris connaissance des conditions générales de service et
je les accepte,

Fait à _____ le _____

Signature

Vos attentes par rapport à la formation

J'ai déjà suivi une formation sur ce thème :

- Non Oui, laquelle :

Quelles sont les nouvelles connaissances / les nouvelles
pratiques que je souhaite acquérir :



PRODUCTION VEGETALE

Formations du réseau FRAB
Nouvelle Aquitaine

Les 08 et 09 Février 2018

Cultiver mes arbres fruitiers en biodynamie

OBJECTIF Mieux connaître les pratiques biodynamiques en arboriculture fruitière

PROGRAMME du 08 Février 2018

Objectif : Etre capable de comprendre les
éléments du raisonnement de la biodynamie en
arboriculture fruitière

- Introduction à la biodynamie.
- Lecture et interprétation de la 7 conférence du
cours aux agriculteurs de Rudolf Steiner.
- Présentation des résultats d'essai sur l'expression
de la qualité des pommes cultivée en biodynamie.
(Goothéanum)

Objectif : Connaître les stades physiologiques
d'un prunier et d'un pommier,
Savoir évaluer sa structure,

- Rappel des différents stades physiologiques des
pommiers et pruniers.
- Visite d'un verger évaluation de la structure de
l'arbre.

INTERVENANTS

Juliette DEMARET ~ Conseillère en arboriculture fruitière AB
Etienne FUMERY ~ Formateur et producteur en biodynamie

PROGRAMME du 09 Février 2018

Objectif : Connaître les différentes préparations
biodynamiques, leurs préparations, leurs
fonctions et les conditions d'utilisation.

- Propriétés des préparations biodynamiques pour le sol, le
compost et les végétaux.
- Actions des préparations sur les 4 éléments et les 4
éthers.

Objectif : Savoir planifier les interventions et les préparations
biodynamiques en fonction du stade physiologique de l'arbre,
des astres, des besoins du sol et de la plante.

Savoir comment diminuer ses intrants sans pénaliser son
rendement
Connaître le CDC DEMETER.

- Travail de groupe avec les planches de stades physiologiques
des pommiers et pruniers et le calendrier astral.
- Appréhender la diminution des utilisations d'intrant avec un
bon positionnement des préparations biodynamiques.
- Appréhender les grandes lignes du CDC DEMETER en
arboriculture fruitière

FORMATRICE

Claude DAMINET ~
Conseillère en agronomie AB FRAB Nouvelle Aquitaine